

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 SEPTEMBRE 2021

DELIBERATION N°2021.00345

**SOUTIEN AUX FILIERES D'EXCELLENCE METROPOLITAINES 2021 –
ACTIONS DEDIEES A LA FILIERE «NUMERIQUE»**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 septembre 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 57

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de voix : 62

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET,
M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET,
M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,
M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-
FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT,
Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU,
M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Patrick MICHAUD,
M. François DRIOL donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS,
M. Jean-Claude FLACHAT, M. Jérôme GABIAUD, M. Georges HALLARY,
M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Gilles PERACHE

Secrétaire de Séance :
Mme Siham LABICH
Le 24 septembre 2021

VIA DOTELEC - iXBus

02 02-042-24620770-20210916-02021003450

DATE D'APPÊCHAGE : 24 septembre 2021

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 SEPTEMBRE 2021

SOUTIEN AUX FILIERES D'EXCELLENCE METROPOLITAINES 2021 – ACTIONS DEDIEES A LA FILIERE «NUMERIQUE»

1) Soutien au Pôle de compétitivité Minalogic

Le pôle de compétitivité Minalogic a été créé en 2005. Il s'agit d'un pôle à vocation recherche et développement de technologies numériques.

La vocation du pôle est de déployer des moyens, outils et compétences permettant d'innover via 4 axes de travail :

- accompagnement des projets de recherche et développement,
- financement de l'innovation,
- innovation collaborative,
- développement vers les marchés internationaux.

Pour les 3 ans à venir, le pôle développera son offre selon 6 thèmes :

- accélérer le transfert du monde académique vers l'industrie,
- travailler en communauté,
- implication des grands comptes et des partenaires majeurs à amplifier,
- poursuivre le développement à l'Europe et à l'international,
- développer l'offre de financement et sa visibilité,
- intégrer et animer le pôle dans l'environnement des acteurs régionaux et nationaux.

Sur le territoire de Saint Etienne-Métropole les domaines stratégiques phares du pôle sont la photonique et le logiciel, et les principaux marchés applicatifs à savoir la santé et l'industrie.

L'offre du pôle Minalogic sur notre territoire s'articule ainsi :

- déclinaison de la feuille de route régionale présentée ci-dessus,
- aide à la l'émergence de projets collaboratifs impliquant des acteurs du territoire et dans le cadre des différents guichets de financement : dispositif régional « Projets Structurants Pour la Compétitivité » (PSPC), appels à projets Booster, plan de relance...,
- intégration des acteurs locaux dans les réseaux régionaux, nationaux et européens,
- animation de la communauté photonique autour des centres de compétences publics et privés de la métropole,
- collaboration avec l'écosystème santé, dans le cadre du partenariat avec le nouveau cluster Novéka.

Par ailleurs, Minalogic déploie également le dispositif Easytech qui est un programme à destination des PME (tous secteurs d'activités) souhaitant intégrer de l'intelligence dans

leurs produits. Ce dispositif agile permet d'accompagner et de cofinancer des projets innovants intégrant des technologies numériques issues des organismes de recherche de la région. En 2020, 7 entreprises ont intégré le dispositif et 4 projets ont été réalisés.

Dans ce contexte, Minalogic sollicite un financement de Saint-Etienne Métropole :

- à hauteur de 62 500 € pour accompagner la déclinaison locale de sa feuille de route ;
- à hauteur de 20 000 € pour contribuer aux côtés de la Région au déploiement du dispositif Easytech ;

2) Cluster Digital League

Le cluster Digital League est le cluster de la filière numérique en Auvergne Rhône Alpes. Le cluster compte environ 500 adhérents en région dont une centaine sur la Loire. Les missions de Digital League s'articulent autour de 4 piliers :

- **Fédérer** : faciliter les relations entre adhérents et structurer l'industrie du numérique au niveau régional à travers des échanges organisés,
- **Grandir** : il s'agit de fournir aux entreprises du numérique des outils, des moyens et des bonnes pratiques pour leur croissance,
- **Rayonner** : donner la possibilité aux entreprises d'explorer de nouveaux marchés et de se rendre visible à l'international,
- **Transformer** : connecter les différentes filières pour optimiser les solutions numériques de demain.

Dans ce cadre, le cluster déploie auprès de ses adhérents une offre régionale et une offre spécifique à chaque territoire. En effet, le cluster présente la particularité d'être organisé avec une présence territoriale forte qui se traduit par six comités territoriaux en région dont un comité dans la Loire/Haute Loire. Ce comité rassemble 14 entreprises du territoire dont notamment les sociétés stéphanoises SFI, Adista, Webcam, Astree Software....

S'agissant de l'offre régionale du cluster, celle-ci est également déployée sur le territoire de Saint-Etienne Métropole et intègre les actions suivantes :

- **Actions dédiées à la transformation numérique des entreprises** : dans ce cadre Digital League travaille avec notamment le pôle CIMES. Ces actions visent à permettre une meilleure et plus rapide digitalisation des entreprises, à travers la présentation de retours d'expérience, la présentation de cas d'usages des technologies numériques, et un travail en lien avec les autres pôles dont CIMES pour le territoire de Saint-Etienne Métropole.
- **Actions dédiées à l'intelligence artificielle**. Digital League souhaite s'impliquer plus fortement sur le domaine de l'Intelligence Artificielle. Pour cela, Digital League a embauché un expert dédié pour l'année 2021 et travaille en étroite collaboration avec le pôle Minalogic et dans le cadre de la stratégie régionale IA.
- **Actions Ressources humaines et formation**. Le cluster en lien avec le Campus numérique de Charbonnières porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes déploie des actions ayant pour objectif d'accompagner les recrutements et l'emploi numérique.

S'agissant de l'action territoriale dédiée à la Loire/Haute Loire, celle-ci vise à conduire des actions de proximité et proposer des services adaptés à chaque territoire. Cette action territoriale permet à travers une approche spécifique d'embarquer les entreprises dans les dynamiques et actions régionales. Dans ce cadre, Digital League déploie :

- une offre d'animation et de networking,
- des actions de partage d'expériences et des sessions experts, à travers les outils DL Clubs et DL Focus et le Digital Summ'r,
- des conférences et salons. Sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, cela s'est traduit par une conférence en juillet 2021 dédiée au Green IT,
- mise en place d'un parcours Green IT.

Enfin, sur le territoire de Saint Etienne Métropole, le cluster Digital League est impliqué dans certains programmes spécifiques et notamment le programme Pingstar qui propose un coaching avec des conseils d'experts et un mentor pour aider les entreprises (notamment les startups et les TPE) à réaliser un cahier des charges, un démonstrateur et un teaser vidéo de leur projet numérique. 3 sessions d'appels à projet ont d'ores et déjà été organisées et 19 dossiers candidats ont été instruits pour 8 projets retenus

Dans ce contexte Digital League sollicite un financement de Saint-Etienne Métropole :

- à hauteur de 62 500 € pour accompagner la déclinaison locale de sa feuille de route ;
- à hauteur de 30 000 € pour contribuer au déploiement du dispositif Pingstar aux côtés de ses partenaires privés (Crédit Agricole Loire Haute-Loire, ASIS).

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement des subventions suivantes à Minalogic :**
 - **62 500 € pour accompagner la déclinaison locale de sa feuille de route ;**
 - **20 000 € pour contribuer aux côtés de la Région au déploiement du dispositif Easytech ;**
- **approuve le versement des subventions suivantes à Digital League :**
 - **62 500 € pour accompagner la déclinaison locale de sa feuille de route ;**
 - **30 000 € pour contribuer au déploiement du dispositif Pingstar aux côtés de ses partenaires privés (Crédit Agricole Loire Haute-Loire, ASIS) ;**
- **approuve la convention type à intervenir et autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de ces affaires ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget d'investissement Innovation et numérique - SUFLI-INUM de l'exercice 2021.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU